

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du lundi 23 octobre 2023

2023_10_05

Date de la convocation : 16 octobre 2023

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 8

Le quorum est atteint.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Damien ROSSET

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois octobre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de **Anne BERNARD**, Maire*

Présents : Mmes BERNARD, MAZOUIN, MALHAO, LHERMELIN

Mrs, ROSSET, FORTINEAU, BOREL, BARTHELEMY

Représentés :

Absents excusés : Mrs COCULET, OUVRARD et SIMON

OBJET : Désignation de deux représentants volontaires pour siéger au comité des usagers de la Maison de Santé pluriprofessionnelle Bandiat Tardoire

Madame le Maire porte à la connaissance des membres du conseil municipal le courrier du Docteur Cubaud, transmis par la Communauté de Commune La Rochefoucauld Porte du Périgord, concernant la création d'un comité des usagers pour la Maison de Santé pluriprofessionnelle Bandiat Tardoire.

La MSP Bandiat Tardoire établit une convention annuelle avec la CPAM dans le but de fournir des soins de qualité et souhaite impliquer les usagers de la structure en créant un comité des usagers. Il est donc demandé aux communes concernées de désigner deux représentants volontaires pour y siéger.

Après discussion, le conseil municipal

- **DECIDE** à l'unanimité de désigner Mme Bernadette LHERMELIN titulaire
Et Mme Sylvie MAZOUIN suppléante

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme,

Le maire,
Anne BERNARD

Le secrétaire de séance,
Damien ROSSET

